



**Enquête Hériçon  
(formulaire en ligne et support papier)**

\*Obligatoire

**Rubrique 1 sur 4**

Contribuez à l'enquête participative sur le Hériçon d'Europe (*Erinaceus europaeus*) lancée par Alsace Nature en 2019 !

Adresse e-mail \*

Nom, Prénom \*

Code postal \*

**Rubrique 2 sur 4**

**Contexte d'observation**

Saisissez maintenant les informations concernant le contexte de votre observation. Attention, si vous avez observé des hériçons à des dates et/ou lieux différents, il faut remplir un formulaire pour chaque observation.

Date de l'observation \*

JJ/MM/YYYY

Lieu de l'observation

Rue/ lieu – dit

Coordonnées GPS

Commune \*

Type de milieu où l'observation a été réalisée \*

- Jardin privé
- Parc ou Jardin public
- Rue, route ou bord de route
- Bois / Forêt
- Champs, prairies, zone agricole
- Autre :

Décrivez en quelques mots le contexte de l'observation \* (lieu, heure...)

Rubrique 3 sur 4

### Votre observation

Saisissez maintenant les informations concernant votre observation. Attention, si vous avez observé des hérissons à des dates et/ou lieux différents, il faut remplir un formulaire pour chaque observation.

Combien d'hérissons avez-vous observé ? \*

Y-avait-il des petits ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

Si oui, combien de petits ?

Le hérisson était-il vivant ? \*

- Oui
- Non
- Ne sais pas

Si l'animal était mort, quelle en serait la cause ?

- Ecrasé (collision routière)
- Empoisonné
- Noyé
- Pris au piège
- Tué par un prédateur naturel ou chien
- Blessé par une tondeuse ou débrouailleuse
- Cause inconnue

Autres commentaires :

Si vous souhaitez aider les hérissons et en savoir plus sur les menaces qui pèsent sur eux, cliquez sur le lien suivant où vous trouverez plus d'informations concernant ces dangers et comment les éviter.  
<http://herisson.fne.asso.fr/dangers.html>

Si vous trouvez un animal en détresse, contactez le service médiation faune sauvage ou le centre de sauvegarde pour la faune sauvage le plus proche  
03 88 22 07 35 ou 06 87 14 66 78  
Centre de soins LPO Alsace  
03 88 04 42 12

Pour rappel : Le hérisson est strictement protégé. Il est interdit de le tuer, de le blesser, de le transporter, de le vendre, mais aussi de le garder chez soi comme animal de compagnie, même pour le soigner. Avant de le déranger, assurez-vous qu'il s'agit bien d'un animal en détresse. Si vous voyez un hérisson en plein jour, c'est qu'il est en grande difficulté.

#### Rubrique 4 sur 4

#### Information sur l'enquête

C'est presque fini, encore quelques formalités !

Souhaitez-vous recevoir les résultats de cette enquête ?  oui  non

Je confirme que les informations renseignées sont exactes \*

J'autorise la collecte et l'utilisation de mes données dans un objectif de recensement d'une espèce animale \*

Responsable du traitement : Alsace Nature 8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG

But du traitement : recensement d'une espèce animale

Fondement du traitement : consentement de l'intéressé

Destination des données : Alsace Nature, GEPMA (Groupe études et de protection des mammifères Alsace)

Durée de conservation des données : vos données personnelles sont conservées pendant 36 mois

Vos droits : vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition (sauf exceptions), de limitation des traitements, de retrait de votre consentement à tout moment et de réclamation auprès de la CNIL.

Comment exercer vos droits : (pièce d'identité à fournir)

- Courrier électronique à Alsace nature : [coordinationregionale@alsacenature.org](mailto:coordinationregionale@alsacenature.org)

- Courrier postal à Alsace Nature : 8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG